

DISPOSITIFS SANTÉ PSYCHOLOGIQUE ÉTUDIANTS ET JEUNES



Le bien-être psychologique est l'une des composantes d'un ensemble plus vaste que l'on nomme santé mentale.

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé mentale est notamment définie comme un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel et de faire face aux difficultés normales de la vie.

Les difficultés liées à la santé mentale comprennent d'une part la détresse psychologique (liée à des situations éprouvantes et à des difficultés existentielles) et d'autre part les troubles mentaux (affections psychiatriques de durée variable et plus ou moins sévères et/ou handicapantes).

Ces situations peuvent amener à bénéficier d'un suivi psychologique et/ou médical.

ÉCOUTE

SERVICES D'ÉCOUTE ET PLATEFORME DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Pour faire face au contexte actuel de détresse psychologique d'un grand nombre d'étudiants, l'Assurance Maladie soutient financièrement deux dispositifs partenaires :

- Association Soins aux professionnels de santé (SPS)
Plateforme de soutien psychologique encadrée par des professionnels (psychologues, médecins généralistes et psychiatres) qui met à disposition de l'ensemble des étudiants un numéro vert disponible 24h/24 et 7j/7.

Infos sur : www.soins-aux-etudiants.fr

et au 0 825 23 23 36 (service et appel gratuits).

- Nightline : service d'écoute en soirée pour les étudiants par des étudiants formés, confidentiel et anonyme.

Par Chat sur www.nightline.fr/toulouse

Par téléphone au 05 82 95 10 11.

DISPOSITIF D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN DU CROUS AVEC L'ASSOCIATION PRISM

Le Crous de Toulouse-Occitanie propose un dispositif d'écoute et de soutien avec les psychologues de l'association Prism (Pour la Recherche et l'Information Sociale et Médicale). Renseignements au 05 61 55 41 70 ou sur prism1@free.fr

CONSULTATIONS

SIMPPS Service interuniversitaire de médecine
préventive et de promotion de la santé



Le Simpps est le service médical et social interuniversitaire réservé aux étudiants.

Il propose des consultations psychologiques sur rendez-vous :

- Université Toulouse 1 Capitole - 05 61 63 37 25
- Université Toulouse 2 Jean Jaurès - 05 61 50 41 41
- Université Toulouse 3 Paul Sabatier - 05 61 55 73 67

DISPOSITIF SANTÉ PSY ÉTUDIANT

Il permet aux étudiants, après consultation avec un médecin généraliste, de bénéficier de jusqu'à 8 séances avec un psychologue entièrement prises en charge, sans avancer d'argent.

Renseignements sur : santepsy.etudiant.gouv.fr

DISPOSITIF Mon soutien psy

Le dispositif Parcours santé mentale permet à toute personne (dès 3 ans) angoissée, déprimée ou en souffrance psychique, de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge à 60 % par l'Assurance Maladie.

En fonction de l'état de santé, et en accord avec le patient, le médecin peut vous proposer de suivre jusqu'à 8 séances d'accompagnement psychologique par année civile avec un psychologue conventionné avec l'Assurance Maladie et partenaire du dispositif.



Accompagnement
psychologique Jusqu'à 8 séances par an
avec un psychologue conventionné



URGENCE

Si vous craignez un geste suicidaire ou de violence, appelez le Samu ou le 3114, numéro national de prévention du suicide. Des psychologues et des infirmiers formés à la prévention du suicide sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7.